**Abords des villes moyennes.**

Mes nombreuses sorties vélo m’ont fait constater que l’urbanisme commun des villes moyennes en France consiste à créer des zones commerciales dans leurs abords, tuant ainsi, c’est bien connu, les commerces des centres et contribuant à les dévitaliser.

Les cyclistes ne peuvent y trouver leur compte, ce type d’urbanisme favorisant les déplacements en automobile. Et la succession de ronds-points, mal aménagés, est une vraie plaie.

Sinon, de louables efforts sont quand même réalisés par ci par là, rendant agréables les parcours en bicyclette. Souvent les proximités des établissements scolaires du secondaire sont correctement traitées, pour ne pas décourager les élèves cyclistes.

Reste le jalonnement (les panneaux indicateurs des directions à prendre) exclusivement réservé aux automobilistes.

Reste également le traitement des zones frontières quand deux villes sont voisines. Ces villes ne se sentent pas toujours responsables de ces « no man lands ». Heureusement, le développement des intercommunalités permet de traiter ces ruptures.

Sinon, en milieu rural, le développement de la circulation automobile, qui a permis de désenclaver certains hameaux, donne l’impression à leurs habitants que se déplacer en vélo est réservé aux « ploucs » et ils en tirent les conséquences en terme de cohabitation (le 1,50 m de distance d’un cycliste à respecter fait quelquefois partie du folklore et de l’imaginaire …).

Mais, grosso modo, tout çà s’améliore.